

Colmar, le 6 novembre 2018

***100^e Anniversaire de l'Armistice de 1918
et commémoration annuelle de la victoire et de la paix***

Les commémorations du 11 novembre 1918 revêtent cette année un caractère symbolique tout particulier, en raison du centenaire de l'Armistice de la « Grande Guerre ».

La messe traditionnelle du dimanche à la Collégiale se tient le même jour à 10 h 30.

Elle aussi va revêtir un caractère particulier, car cette année, elle coïncide avec la Saint-Martin et, à deux jours près, avec l'anniversaire de la mort du Général de Gaulle, cette grande figure de notre Histoire commune.

Afin que les paroissiens puissent assister à la célébration religieuse, puis à la cérémonie commémorative ayant lieu place Unterlinden, la cérémonie militaire est reculée à 11 h 30, au lieu de 11 h 00.

La cérémonie place Unterlinden sera suivie d'un verre de l'amitié auquel les Colmariens le souhaitant sont conviés.

CONTACT PRESSE :

Lucie HAMON - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr